



<b>Comité de pilotage (COFIL) : Commission urbanisme / PLUi</b>			
Présidente de commission : Mme WANTZ Nadine			
Monsieur	RENAUDOT	Roger	VORAY SUR L'OGNON
Madame	WANTZ	Nadine	RIOZ
Monsieur	BERTIN	Gilles	AULX LES CROMARY
Madame	CARDINAL	Josiane	BONNEVENT VELLOREILLE
Madame	CHEVALIER	Claude	BOULOT
Monsieur	DIDIER	Guy	BUTHIERS
Monsieur	FLEUROT	Emmanuel	TRESILLEY
Monsieur	GALLAND	Yves	QUENOCHÉ
Madame	GAY	Evelyne	VANDELANS
Monsieur	GIRARD	Serge	RUHANS
Monsieur	HANRIOT	Jean-Charles	FONDREMAND
Monsieur	NOEL	Jean Jacques	CIREY
Monsieur	OUDIN	Jean Pierre	HYET
Monsieur	RACINE	Pierre	BONNEVENT VELLOREILLE
Monsieur	SAUVIAT	Jean Louis	GRANDVELLE ET LE PERRENOT
Monsieur	VARNEY	Daniel	QUENOCHÉ

<b>Comité technique (COTECH)</b>			
Monsieur	RENAUDOT	Roger	VORAY SUR L'OGNON
Madame	WANTZ	Nadine	RIOZ
Monsieur	GIRARD	Serge	RUHANS
Madame	COUELLE	Sophie	CCPR



## 2. La démarche de PLUi

LES 4 objectifs de la démarche



**Un document unique reflet du projet intercommunal**  
Exprimer la politique que tous les élus se donnent pour harmoniser et encadrer l'aménagement des communes



**Travail à une échelle entre le Pays et la commune**  
Allier la connaissance fine du terrain des élus communaux à la vue d'ensemble de la Communauté de Communes, voir plus



**Gérer l'espace et engager des actions**  
Se doter de règles et de moyens réglementaires importants permettant d'orienter le développement et l'aménagement du territoire par une autorité intercommunale face aux pétitionnaires



**Réduction du coût global**  
S'assurer d'un bon accompagnement technique pour mutualiser les études et outils de suivi dans le temps



**un pas important dans la construction d'une politique intercommunale d'urbanisme**

7

## 2. La démarche de PLUi

Les 4 étapes

DIAGNOSTIC INTERCOMMUNAL	PADD	TRADUCTION REGLEMENTAIRE	PROCEDURE ADMINISTRATIVE
<p>Diagnostic et besoins</p> <p>Etat initial de l'environnement</p>	<p>Projet d'Aménagement et de Développement Durables</p>	<p>Orientations d'aménagement et de programmation</p> <p>Zonage</p> <p>Règlement : zones U, AU, A et N</p>	<p>Formalisation du dossier de PLUi</p> <p>Arrêt et consultation des personnes publiques</p> <p>Enquête publique</p> <p>Approbation</p>



8